

AS - en apprentissage



## OBJECTIFS

- ▶ Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- ▶ Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés
- ▶ Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- ▶ Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités
- ▶ Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations

[cfasms.fr](http://cfasms.fr)



Formation  
en  
13 mois



770 heures  
en centre  
de formation



4 à 12  
semaines  
de stage



Accessibilité  
aux personnes  
en situation  
de handicap



Admission  
sans concours  
sur promesse  
d'embauche



## LE MÉTIER

L'aide-soignant exerce son activité en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier. Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser un manque ou diminution d'autonomie partielle ou totale d'une personne.

## LE LIEU D'EMPLOI

- Milieu hospitalier (clinique, SSIAD)
- Établissements sociaux, médico-sociaux (FAM, EHPAD, SSR...)

## LA POURSUITE D'ÉTUDE AU CFA

- Diplôme d'État infirmier
- Diplôme d'État d'ambulancier
- Diplôme d'État Accompagnant éducatif et social

## PRÉ-REQUIS

- Jeunes entre 18 et 30 ans et personnes en situation de handicap sans limitation d'âge
- Maîtriser les savoirs de base
- Admission sans concours sur promesse d'embauche

# 5 UFA

# 8 LIEUX DE FORMATION

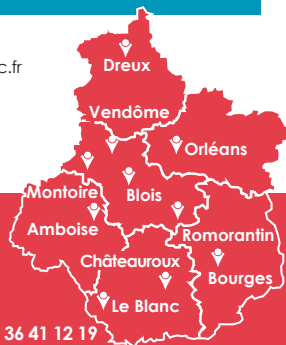
IFAS BLOIS, MONTOIRE, ROMORANTIN ▶ ifs-blois.fr IFPP DREUX ▶ ifsi-dreux.fr  
 IFAS AMBOISE ▶ 0371347n.etab.gjprecia.org IFAS LE BLANC ▶ ch-chateauroux-leblanc.fr  
 IFPM ORLEANS ▶ ifpm-orleans.fr IFAS BOURGES ▶ ch-bourges.fr



**cfà** SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE  
**SMS**  
 Centre Val de Loire



CFA SMS - CFA « hors les murs »  
 59-63 Quai Henri Chavigny - 41000 BLOIS  
 contact@cfasms.fr  
 Accueil : 02 36 41 12 18  
 Contact direct Employeurs/Apprentis 02 36 41 12 19



## CONTRAT

Le contrat d'apprentissage est un contrat particulier entre un apprenti et un employeur qu'il est possible de signer 3 mois avant ou 3 mois après l'entrée en formation.

Nous sommes CFA hors les murs qui est garant des aspects réglementaires et législatifs et coordonne la formation en apprentissage entre l'employeur et l'organisme de formation.

## FINANCEMENT

La formation est gratuite pour l'apprenti qui est rémunéré en fonction de son âge. Elle est prise en charge intégralement pour les employeurs du secteur privé.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1 Inscription auprès du CFA pour vous accompagner dans la recherche d'employeur
- 2 Inscription dans centre de formation partenaire sous réserve de réussite aux sélections

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

- 1 Épreuves écrites
- 2 Épreuves orales
- 3 Épreuves pratiques
- 4 Épreuves de mises en situation professionnelle